

Assemblée générale du jeudi 21 mai 2009

LE FONDS DES VUILLE



Présidence de M. Claude Vuille, président.

A 15 heures, l'assemblée ordinaire de l'Ascension est déclarée ouverte par son président. Il souhaite la bienvenue dans leur commune d'origine aux membres ainsi qu'aux personnes les accompagnants et propose l'ordre du jour.

1. Lecture du procès-verbal
2. Appel
3. Inscription de nouveaux membres
4. Contre-appel
5. Nomination du comité
6. Reddition des comptes
7. Rapport des vérificateurs
8. Divers
9. Répartition

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

Le président signale que le comité convie les personnes présentes à prendre le verre de l'amitié suite à l'assemblée. D'autre part, divers documents sont exposés.

Point 1: Lecture du procès-verbal, le président donne la parole au secrétaire. Le PV est accepté sans réclamation.

Point 2: Appel, 48 présents, 1 excusé.

Point 3: Inscription des nouveaux membres, 8 personnes s'approchent du comité pour se faire inscrire sur la liste d'appel.

Point 4: Contre-appel. Le président exprime notre sympathie aux familles qui ont passé par le deuil et les membres sont priés de se lever pour honorer la mémoire des membres disparus.

LE FONDS DES VUILLE



Point 5: Nomination du comité. Selon l'article 5 des statuts, il est procédé à la nomination du comité pour les 2 prochaines années.

Le comité est composé de:

1. Claude, président
2. Cédric, vice-président
3. Jean-Michel, caissier
4. Jean-Daniel, secrétaire
5. Roger, assesseur
6. Gérard, assesseur
7. François, assesseur
8. Sylvain, assesseur.

Il n'y a pas d'autres propositions et le comité est réélu en bloc par un lever de main.

Point 6: Reddition des comptes. La parole est donnée au caissier. Les comptes accusent aux recettes générales 22'876.80 Fr. Aux dépenses générales 20'398.80 Fr. Ce qui donne un solde en caisse de 2478.00 Fr.

Point 7: Rapport des vérificateurs. Jean-Claude, Philippe et André ont reconnu les comptes exacts et prient l'assemblée de les accepter. Celle-ci les approuve par un lever de main.

Point 8: Divers. André nous parle de son travail de mise à jour de l'arbre généalogique. Ses recherches à l'Etat Civil du Locle sont de plus en plus fastidieuses car il n'a pas accès personnellement à l'informatique. Il est obligé de questionner la collaboratrice de l'Etat Civil qui consulte les fichiers et répond à ses questions. Afin de faciliter son travail, André a préparé un document de transmission de renseignement qui doit permettre aux membres et à leur famille d'annoncer des informations intéressantes pour la mise à jour de l'arbre. Ce formulaire sera distribué à chaque membre durant la répartition et est également disponible sur notre site Web officiel. André est remercié pour son excellent travail.

Suite à cela, un livre parlant du Général Wille est mis à disposition par André de Bienne. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à lui suite à l'assemblée.

Le président annonce que le musée régional de la Sagne sera ouvert après l'assemblée.

LE FONDS DES VUILLE



Point 9: Répartition.

48 membres sont présents à l'assemblée. 8 nouveaux membres sont inscrits et 1 personne est excusée, avec attestation. Le total est donc de 57 membres pour la répartition. La somme de 25 Fr. est proposée par le comité. Chacun est invité à retirer sa part à l'appel de son nom et à attendre dans le calme le verre de l'amitié. Le président souhaite une bonne rentrée chez eux aux membres et leur donne rendez-vous le jeudi 19 mai 2011 pour la prochaine assemblée générale.

L'assemblée est levée à 16h05.

Le secrétaire, Jean-Daniel Vuille